



**A AFFICHER
DANS LES CLUBS**

P.V. N° 44

Dimanche 17 septembre 2017

A Mesdames et Messieurs :
Les membres du Comité Directeur
Les responsables de clubs

Pour information :
F.F.H.M
D.R.D.J.D.S.C.S Auvergne-Rhône-Alpes
C.R.O.S. Auvergne-Rhône-Alpes

**Procès-verbal de réunion
Comité directeur de la
Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Haltérophilie-Musculation**

Au club d'Haltérophilie de l'Arbresle,
Stade municipal, Salle Louis Goncalves, Route de Paris ; 69210 L'Arbresle

Ordre du jour

- 14 H 00 : Adoption du PV N° 43 du 8 juillet 2017
- Informations générales haltérophilie et musculation - Stages et formations
- Validation du calendrier Auvergne-Rhône-Alpes 2017 – 2018
- AG LAURAHM – Date – Lieu - Ordre du jour
- 15 h30 : Pause
- Point financier – Budget prévisionnel 2018
- Demandes d'aide financière et questions diverses
- 17 H 00 : Fin de la réunion



Membres élus présents (9)

- Philippe MONTORIER
- Raphaël VIALLE
- Jérôme BAILLET
- Jean-Claude MIGNARD
- Sébastien CANTUEL
- Véronique ROCHE-GILLET
- Jean-Pierre CIEPLIK
- William DEMAY
- Farès ZITOUNI

Élus excusés (4)

- Pierre MONTAGNON
- Patrick LYAUDET
- Chrystel LYAUDET
- Renée BOISSONNET

Invités présents (3)

- David CHABROUD (CTS Rhône-Alpes)
- Jérôme JUSTET (président du club de Bourg de Péage)
- Nathalie MARTINS (aide au secrétariat)

Invités excusés (1)

- Daniel MENONI

Début de la réunion à 14 H 00.

Le Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes HM, Philippe MONTORIER, accueille les membres du Comité Directeur et les remercie pour leur présence. Il présente la liste des personnes excusées. Le quorum est atteint car 9 membres élus sur les 13 qui composent le comité directeur sont présents, soit plus du tiers requis. Le comité directeur peut donc se tenir.

1- Adoption du PV N°43 du Comité Directeur du 08/07/2017, à L'Arbresle

M. MONTORIER a envoyé ce PV, au préalable, aux membres, pour lecture. Il demande si des observations sont à faire. Plusieurs remarques et précisions sont apportées par différents membres du CD.

M. MONTORIER précise que la LAURA HM propose d'organiser, cette saison, le BF2 le Comité départemental de l'Isère, le BF1.

Le secrétaire les prend en note et corrige directement sur le compte rendu du PV N°43. M. MONTORIER met alors ce PV au vote.

VOTE : 9 voix Pour

Le PV N°43 est adopté à l'unanimité (avec remarques prises en compte).

Il est rappelé que le président de la commission technique de la LAURA HM est M. Sébastien CANTUEL et les membres sont ceux qui participent habituellement à la commission du calendrier. La commission technique régionale est donc assez large.

2- Informations générales Haltérophilie et Musculation (D. CHABROUD)

+ Résultats des dernières compétitions

- Lors des Championnats d'Europe Master du 12 au 19 août, en Suède, quatre places de podium ont été obtenues :

Geoffroy GUILLAUMET et Raphaël VIALLE sont champions d'Europe Masters, Alain BELLY et Jonathan PRADA PRADA obtiennent la 2^{ème} place.

+ Compétitions à venir

- Les Championnats d'Europe des U15-U17 auront lieu du 23 au 30 septembre à Pristina, au Kosovo ; Clarisse BARBIER est sélectionnée en 58 kg.



- Les Championnats d'Europe U20-U23 auront lieu en Albanie, du 15 au 21 octobre, avec deux sélections régionales, Israël KAIKILEKOFÉ et Enzo MENONI, du club de Saint Marcellin.
 - Un stage d'entraînement aura lieu du 23 au 26/10, avec une sélection d'athlètes. 14 athlètes ont été choisis et deux coaches encadreront. Le stage se déroulera en Italie, les cadets sont ciblés en priorité.
 - Le stage initialement prévu du 28 au 29/10 est reporté à TSF Voiron les 18 et 19/11. Ce stage est destiné aux benjamins et minimes, le stage est ouvert à 16 personnes.
 - Les 1^{er} et 2 avril 2018, un stage de perfectionnement aura lieu à Voiron. Ce stage est ouvert à 12 personnes.
 - Un stage et la compétition prévue en Italie auront lieu les 21 et 22 avril 2018, si le BF2 est fait. Ce sera un match d'équipe régionale, une réunion de préparation est à prévoir.
 - + L'UNSS, le développement du sport scolaire
 - Une compétition interacadémique est prévue.
 - Le Championnat de France se déroulera à Saint Baldoph ou à Saint Marcellin. Le lieu reste à confirmer.
 - Une action de promotion aura lieu à Chambéry au Collège Saint François de Salles, le 12/09, dans le cadre du partenariat avec le club de Saint Baldoph. Il y aura une présentation de l'activité, une démonstration de l'équipe UNSS et une initiation des élèves sur place afin de promouvoir l'activité.
 - + La formation
 - Pour la formation du BF1, il y a eu 29 candidats au total. Suite aux corrections des écrits, à Voiron, 16 l'ont obtenu (un candidat n'a pas réalisé le stage de 50 heures). A Clermont-Ferrand, les 12 candidats initialement inscrits ont obtenu le diplôme (Léa BILLET doit encore fournir son attestation de stage).
 - En 2018, la Ligue régionale a décidé de mettre en place le BF2 (moniteur 2^e niveau fédéral), aux dates suivantes : les 10 et 11/02/2018, les 17 et 18 mars 2018, les 1^{ers} et 2 avril 2018 et les 21 et 22 avril 2018, soit au total quatre weekends de formation. L'évaluation aura lieu le 09 juin 2018. Une fiche d'information et d'inscription va être envoyée aux clubs.
 - Concernant le challenge fédéral, 213 clubs sont classés au niveau français dont 29 au niveau de la région AURA. Le club de Saint Marcellin est 1^{ier} avec 822 points, Vaulx-en-Velin est 2^{ième} avec 800 points (le club devrait monter à 834 points après modification), et l'Arbresle est à la 3^{ième} place avec 523 points.
 - Un responsable régional doit être désigné pour transmettre les résultats sous 48 heures, à la FFHM, à l'adresse mail resultats@ffhaltero.fr, M. CHABROUD se propose. Les feuilles de match signées et scannées seront à envoyer à M. CHABROUD et le fichier Excel à J-P. CIEPLIK.
 - Concernant la sélection au stage d'entraînement en Italie du 23 au 26 octobre, les Cadets seront privilégiés (Cadets 1 et Cadets 2).
- M. CHABROUD présente les performances relevées en Cadets 1 masculin et féminin, ainsi qu'en Cadets 2 :



- en Cadets 1, garçons : quatre athlètes du niveau interB +7 à interrégional +3 avec un interB +7, deux fédéraux +2 et un interrégional +3 ;
- en Cadets 1, filles : une athlète interA +9, deux interB +7, une interB +4, on peut descendre jusqu'à une Nationale +12, voire même une Nationale +4 ;
- en Cadets 2, garçons : un athlète National +4, des fédéraux après seulement (Fédéral +16, Fédéral +10, et Fédéral +9) ;
- en Cadettes 2, filles : une athlète interA +11, et trois Fédérales +6.

S'il est décidé d'intégrer les Juniors, les performances sont les suivantes :

- chez les Juniors filles : une athlète interB +9, une Nationale +2, et une fille en National (une de ces trois filles Juniors, Doriane VACHERON, du club de Tournus, va intégrer la liste ministérielle des Sportives Espoir) ;
- chez les Juniors hommes : le niveau va de interA +21 à interB +13 (le club de Saint-Marcellin a trois athlètes juniors).

Il est nécessaire de convoquer individuellement les athlètes présélectionnés Cadets et Juniors. En fonction de la date limite et des réponses, M. CHABROUD contactera ceux qui vont suivre. Les Cadets sont prioritaires. La réponse sera à donner avant le 22/09. Le prix par athlète est de 25 euros. Il y aura 14 athlètes et 2 coachs (M. CHABROUD et M. MENONI). Il est souhaitable de privilégier les Cadets 1 et 2 avec dans le meilleur des cas 7 filles et 7 garçons.

M. MONTORIER a envoyé un questionnaire aux clubs, en début de saison, pour connaître les clubs participants pour les formations BF1 et BF2. Il n'a pas eu beaucoup de retours concernant le BF2 (environ 6 ou 7, seulement). Selon M. MONTORIER, pour organiser le BF2, il faudrait avoir un minimum de 20 inscrits. Il précise que ce ne serait pas aux Comités départementaux de prendre en charge l'organisation de ce genre de formation car celle-ci est gérée par la Ligue sur toute la Région, comme mentionné au CNDS.

M. CHABROUD s'occupera de relancer les inscriptions pour le BF1. M. MONTORIER n'est pas partisan à ce que le comité départemental de l'Isère organise le BF1. Il préfère que ces formations restent à la Ligue régionale afin de ramener des subventions.

Mme ROCHE-GILLET précise que la formation BF1 est déjà calée au niveau du comité départemental de l'Isère. Aucune subvention n'a été demandée, cela ne devrait donc pas léser la Ligue régionale.

3- Le calendrier des compétitions sportives 2017-2018 de la LAURA HM

Les implantations des compétitions ont été validées.

Pour les compétitions « Avenir », deux dates seront à rajouter au calendrier. Les 28 ou 29/10, la compétition sera ouverte à tous. Ce sera aux interclubs ou aux comités départementaux de gérer l'organisation. Les 18 ou 19/11, la compétition sera destinée aux Benjamins et Minimes en stage à Voiron. Les résultats seront comptabilisés pour la troisième et dernière compétition Avenir.

Le 27/11, la compétition se fera en même temps que le Challenge d'automne. M. CHABROUD précise que les résultats seront à donner avant le 27 novembre.



Le règlement du Championnat des Jeunes devra être fait avant le 1^{er} Tour de la Coupe de France, soit en Comité Directeur, soit avec des échanges par internet.

Le règlement des équipes sera celui des Championnats de France, il n'y aura plus de mélange garçons-filles en poule Honneur et Encouragement. Le règlement du Championnat de la poule Excellence s'appliquera donc à toutes les autres poules, selon le même principe, qu'elles soient féminines ou masculines.

VOTE : 9 voix Pour. Le calendrier 2017-2018 des compétitions en Haltérophilie de la Ligue AURA est adopté à l'unanimité.

Discussion au sujet de la prise en charge des frais de déplacement des arbitres avec une équipe sur les tours régionaux :

➤ Proposition 1 : suppression de la prise en charge par la Ligue régionale, des frais de déplacement des arbitres, pour les poules Excellence et Féminines. Ces frais seront donc dorénavant à la charge des clubs participants.

VOTE : 2 voix Contre, 7 voix Pour. Cette proposition est adoptée à la majorité.

➤ Proposition 2 : pour les poules Honneur et Encouragement, il n'y aura qu'un seul arbitre (il faudra privilégier un arbitre du club organisateur). Si personne n'est disponible, la ligue régionale prendra en charge les frais de déplacement de l'arbitre.

VOTE : 9 voix Pour. Proposition adoptée à l'unanimité.

Il est rappelé l'importance de former des arbitres féminines dans les clubs car il en manque. Deux candidats vont se présenter pour l'arbitrage international. Plus d'informations seront communiquées lors de la réunion des arbitres, à Saint Marcellin.

4- Prochaine assemblée générale ordinaire de la LAURA HM

La prochaine assemblée générale ordinaire de la LAURA HM aura lieu le 28 janvier 2018 au club de la Gauloise de Vaise (le lieu sera à confirmer). L'ordre du jour est le suivant :

- adoption du PV de la précédente AG ;
- vote de la cotisation annuelle des clubs ;
- rapport moral du Président de la LAURA HM, M. Philippe MONTORIER ;
- examen des vœux et souhaits des clubs ;
- interventions des personnalités ;
- rapport financier par le trésorier de la LAURA HM, M. Pierre MONTAGNON ;
- compte-rendu d'activités de la saison précédente par David CHABROUD ;
- la remise des récompenses exceptionnelles par Patrick LYAUDET (les dirigeants, athlètes, arbitres pourront être mis à l'honneur et recevoir des bons d'achat). Les propositions des personnes à récompenser sont à faire à M. MONTORIER.

Le vote de la cotisation annuelle sera fait en début d'AG. Cependant, la Fédération risque de nous imposer l'année prochaine, une cotisation globale pour le comité départemental et le comité régional. La cotisation serait de 50 euros pour le comité départemental et de 100 euros pour la Ligue régionale. Il serait possible de demander une adhésion supplémentaire aux clubs de 70 euros pour pouvoir fonctionner.



Cette proposition serait à faire voter à l'AG comme une cotisation en plus pour la participation aux différents stages de formation ou d'entraînement. Pour rappel, il avait été décidé de faire passer la cotisation à 170 euros même pour les clubs qui pratiquent aussi la Force Athlétique et le Culturisme, il n'y aura plus de distinction pour l'année prochaine. Le passage de la cotisation annuelle à 170 euros (avec une cotisation supplémentaire) sera à valider lors de l'AG même si celle-ci pourra être modifiée et imposée par la Fédération, l'année prochaine.

5- Point financier et budget prévisionnel 2018

Philippe MONTORIER a reçu les cotisations des clubs suivants, par département :

- Allier : un seul club ;
- Cantal : un seul club, Aurillac ;
- Puy de Dôme : 3 clubs sur 5 ;
- Ardèche : deux clubs ;
- Ain : Viriat et Tournus sont à jour, Oyonnax pas encore ;
- Drôme : Crest et Bourg de Péage sont à jour, il manque Pierrelatte et Valence CROSSFIT ;
- Loire : le club de Saint Etienne est à jour, Charlieu non ;
- Isère : Saint André le Gaz, Grenoble, Bourgoin et Saint Marcellin sont à jour, il manque Saint Quentin Fallavier et Vienne ;
- Métropole de Lyon : la Gauloise de Vaise est à jour, il manque le club de Vaulx en Velin ;
- Beaujolais : le club de l'Arbresle est à jour, il manque Châtillon et Anse ;
- Savoie : Albertville et Saint Baldoph sont à jour ;
- Haute Savoie : Annecy est à jour contrairement au club de Thônes.

M. MONTORIER présente ensuite le budget prévisionnel de la LAURA HM pour 2018.

Charges :

Pour la mise à jour et la réactualisation du site internet, trois devis ont été faits (pour 1200 €, 2000 € ou 3000 €). La somme de 2000 € sera donc à ajouter au budget 2018.

Le budget de 2000 € pour l'UNSS permet de rémunérer les personnes qui vont encadrer les jeunes dans les classes et d'aider les clubs qui vont aux finales des Championnats de France UNSS. Le budget pour la formation d'initiateur a baissé car M. MONTORIER est parti sur une base de 20 candidats.

Au niveau des compétitions, le budget pour l'arbitrage d'haltérophilie a diminué de 4000 € à 2000 €, car la participation sur les équipes a été enlevée. Pour les missions CTS, le montant alloué est identique à celui de l'année dernière.

Au niveau de l'achat de matériels divers, M. MONTORIER précise que ce budget est prévu pour les clubs affiliés à la Ligue. Pour l'aide à la pratique féminine, un budget de 750 € est prévu pour l'achat de trois barres féminines.

Produits :

Le budget pour la formation BF1 ou BF2 est de 6000 €.

Ces montants seront éventuellement à revoir en fonction des subventions allouées, le budget pourra alors être réajusté. Le budget global de la Ligue est actuellement de 43000 €.



BUDGET PREVISIONNEL 2018

CHARGES		PRODUITS	
Fonctionnement Général :		Adhésions :	
	12 900,00		12 630,00
FAG	Assemblée Générale 800,00	Affiliations Clubs RA : (1 AF)	4 430,00
FCD	Réunion Comité Directeur 2 000,00	(170 x 22) (7 x 90) et 60	
FCT	Commissions Techniques 1 000,00	Clubs Auvergne 7 X 100	700,00
FRL	Représentation Ligue 500,00		
FSE	Secrétariat général 500,00	Ristournes licences : (1 LR)	7 500,00
FVS	Comptabilité Secrétariat 2 300,00	2 000 licences	
FRL	Site de la ligue 100,00		
FVF	Salaires charges encadrement 4 700,00		
FVT	Frais de banque 100,00		
FVZ	Assurance et cotisation 900,00		
		Subventions 2017 :	23 800,00
		CNDS 2018 : (1 CN)	6 800,00
		Conseil régional Rhône-Alpes : (1 CR)	17 000,00
Formation :	9 200,00		
DAH	Formation arbitre haltéro 1 200,00		
DER	Formation initiateur régional 6 000,00		
DSCO	PEPS et Lycéens (UNSS) 2 000,00		
		Participations clubs : (1 PS)	6 400,00
Stages athlètes :	3 000,00	Clubs : participations stages et forfait divers	400,00
SAH	Haltérophilie 3 000,00	Formation AAR (DER) 300 € x 20	6 000,00
		15 candidats	
Compétitions :	14 800,00		
CAH	Arbitrage haltérophilie 2 000,00	Produits financiers : (1 ZF)	170,00
CCT	Mission CTS 1 500,00		
CDI	Compétition Internationale (Italie) 3 000,00		
CDF	Equipes jeunes LAURAHM 2 500,00		
CRA1	Grand Prix RA Halt 1 500,00		
CRAR	Récompenses compétitions 2 500,00		
CRAV	Récompenses Masters 300,00		
MAT	Equipement jeunes (Barres / disques) 1 500,00		
		Dons :	
Aide financière Clubs :	3 100,00		
VDV	Divers 350,00		
VHN	Haut niveau 1 000,00		
VPF	Aide à la pratique Féminine 750,00		
VIN	Matériel informatique Vidéo Projecteur 500,00		
VMA	Matériels divers : 500,00		
TOTAL	43 000,00	TOTAL	43 000,00

VOTE : 9 voix Pour.

Le budget prévisionnel 2018 de la LAURA HM est adopté à l'unanimité.

6- Questions diverses et demandes d'aides financières

M. MONTORIER n'a pas reçu de demandes d'aides financières depuis le dernier comité directeur.

Il rappelle qu'il va falloir s'occuper de la réservation des deux minibus pour le déplacement des équipes régionales, en Italie.

D'autre part, la réglementation fédérale a subi des modifications au niveau des catégories de poids de corps pour les Cadets filles et garçons. Il conviendra d'en tenir compte pour établir les records régionaux.

M. MONTORIER indique que l'ordre du jour est achevé et clôt la réunion.

Fin de la réunion à 16h15.

Le secrétaire de la LAURA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Vialle', with a long horizontal stroke extending to the right.

Raphaël VIALLE

Le Président de la LAURA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Montorier', with a large, stylized 'S' shape at the end.

Philippe MONTORIER



Ligue Haltérophilie Musculation

Comité Directeur LAURA HM
Dimanche 17 septembre 2017 – Arbresle
Feuille de présence

Membres CD	Signatures	Membres CD	Signatures
BAILLET Jérôme		LYAUDET Chrystel	Excusée
MONTORIER Philippe		^N MIGARD Jean-Claude	
VIALLE Raphaël		LYAUDET Patrick	Excusé
ROCHE GILLET Véronique		BOISSONNET Renée	Excusée
MONTAGNON Pierre	Excusé	CANTUEL Sébastien	
CIEPLIK Jean-Pierre		ZITOUNI Farés	
DEMAY Wiliam			
Invités		Invités	
JUSTET Jérôme		CHABROUD David	
MENONI Daniel	Excusé	MARTINS Nathalie	